Communiqué de presse

Vouillé, le 22 octobre 2021

Irrigation
Les opérateurs économiques agricoles et agro-alimentaires du bassin Sèvre-Mignon s'engagent collectivement dans le protocole d'accord.

.

Suite à la dernière réunion de la Commission d'Evaluation et de Surveillance (CES) du 12 octobre dernier en Préfecture, les organismes professionnels agricoles ont, à l'unanimité, confirmé leurs engagements collectifs autour du protocole des réserves de substitution du bassin de la Sèvre-Niortaise. Une nouvelle fois, la nécessité de garantir la ressource en eau aux agriculteurs du territoire est réaffirmée, par le prisme des acteurs des marchés agricoles, avec la mise en perspective de production alimentaire locale dans les années qui viennent.

En signant ce protocole, les principales coopératives et négoces agricoles présents sur le bassin, s'engagent à accompagner les irrigants dans la transition agro-écologique :

- d'une part en portant et diffusant les changements attendus des pratiques agricoles auprès de leurs clients ou sociétaires,
- d'autre part en développant des filières locales à plus haute valeur ajoutée, répondant ainsi aux attentes sociétales pour une alimentation de qualité et d'origine locale.

Chacun l'exprimant à sa manière pendant la réunion du CSE, ils sont tous unanimes et affirmatifs dans les actions actuellement en cours :

Patricia Ranouil, Directrice NACA (Négoce Agricole Centre Atlantique) et en particulier pour le Syndicat des négociants du Poitou :

« Déjà très présentes dans le Programme Ressources, nos équipes sont en permanence sur le terrain, aux côtés des agriculteurs pour qu'ils puissent progresser dans leur pratiques, obtenir les labels Bas Carbone, les certifications HVE et tous les dispositifs prévus pour une agriculture demain, plus respectueuse et pérenne pour notre pays. La concurrence est rude et les produits français sont appréciés, pour le moment. Il est aujourd'hui important de sécuriser cette dynamique collective et territoriale. »

Pour Emmanuel Villeneuve, Vice-Président de la Coopérative OCÉALIA

« Océalia est engagée depuis de nombreuses années auprès des agriculteurs de notre territoire, dans la réflexion et l'évolution de leurs pratiques professionnelles : elle propose une approche globale de l'exploitation et l'accompagnement personnalisé, avec régulièrement la création de nouvelles filières de protéines végétales, celle du soja très récemment et les nouveaux investissements en projet. Dans le monde agricole, et les gens l'oublient trop souvent : on est sur du temps long ! L'évolution de nos pratiques et de nos métiers ne se fait « pas en un claquement de doigt » mais nécessite un minimum de réflexion pour repenser un modèle économique cohérent et solide dans les investissements à engager. Le cycle des cultures se fait sur une année et les rotations se réfléchissent sur plusieurs années. Faire des investissements, c'est aussi choisir de faire les bons.»

Gilles Monaury, Directeur VSN Négoce

« Les actions concrètes, elles ont déjà démarré cette année pour nos clients et agriculteurs, en particulier sur la zone de chalandise Sèvre Niortaise qui représente globalement toute la moitié ouest des Deux-Sèvres : nous avons déjà accompagné depuis le début de cette année 7 exploitations agricoles en conversion HVE (Haute Valeur Environnementale). Ce secteur est très demandeur avec les engagements individuels du protocole et c'est à nous de prendre le relais en engagement collectif pour que ces évolutions de pratiques se passent au mieux. Le HVE est très exigeant et impose la réduction des produits phytosanitaires, c'est certain et c'est une évidence aujourd'hui. En ce sens, la profession agricole et l'ensemble des filières se mettent à réfléchir à de nouvelles valorisations de ces futures productions… Ainsi, à titre expérimental, nous travaillons dans cette zone sur une nouvelle appellation pour des cultures de blé tendre sans produit phyto en végétation. Ce protocole permet également de faire avancer les études sur les productions végétales. Pour produire dans ces zones aussi séchantes, les agriculteurs ont besoin de ces réserves. Elles vont sécuriser les débouchées et la viabilité des fermes.

Mathieu Guiho, Directeur de la Coopérative Agricole Sèvre et Belle

« La dynamique est en marche et des actions concrètes sont déjà engagées sur le terrain. Sèvre et Belle accompagne largement les agriculteurs du territoire dans l'évolution des pratiques agricoles et la nécessaire évolution des schémas de production aujourd'hui demandés par la société : HVE, Agriculture de conservation, Agriculture Biologique… Avec 14 autres coopératives réunies au sein d'AQUITABIO, Sèvre et Belle participe au développement et à la structuration de cette filière de production. A ce titre, un silo 100 % dédié aux céréales biologiques vient d'être implanté sur le département des Deux-Sèvres et permettra d'assurer des productions de qualité. Et rappelons-le une nouvelle fois, pour réussir à produire et à nourrir les populations de manière pérenne, l'accès à l'eau est essentiel. »

Avec ces objectifs ambitieux de conversion à l'agriculture biologique et de certification environnementale HVE, la réduction de 50 % de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sera collectivement atteinte sur ce bassin d'ici 2025.

Rappelons-le une nouvelle fois, ce projet de territoire du bassin Sèvre-Mignon trouve sa cohérence en combinant : d'une part les engagements individuels et collectifs des irrigants et des opérateurs économiques pour produire une alimentation saine et de qualité, en respectant la biodiversité et les ressources naturelles ; et d'autre part les stratégies des filières agricoles et agro-alimentaires visant à développer les marchés d'origine et de proximité demandés par les consommateurs, en rémunérant correctement les producteurs et en créant des emplois ruraux non délocalisables.

--*-*-*-*

Contact presse : Véronique Quillet – veronique.quillet@deux-sevres.chambagri.fr - 06.17.64.57.39